



## - qui doit payer mon passeport... car personne veut [divorce]

Par **unix93**, le **21/04/2009** à **14:50**

Bonjour,

Voilà je me présente j'ai 14 ans j'ai un frère de 16 ans

mes parents sont divorcés depuis mes 5 ans et sa a toujours été la merde entre eux -\_-

depuis le divorce je ne compte plus les fois ou ils sont retourner au tribunal

ma mère par en vacances (au soleil) en décembre et nous n'avons pas de passeport sa fait presque 2 ans que sa dur carte d'identité passeport mon père ne veut pas payer !

il exige que ma mère paye la moiter, et ma mère nous répond : ce n'est pas grave vous resterez chez votre père en décembre.

Je n'y connais vraiment rien et je ne sais quoi faire... j'en ai marre de cette histoire et au final c'est moi qui finit par m'engueuler avec mes parents.

Après le divorce on vivait chez notre mère on a decider de vivre chez notre pere et on n'est parti a 12 ans (14 ans mon frere). notre mère donne environ 300euro de pension alimentaire. Nous vivons toute la semaine+week end chez notre père et les vacances chez notre mère (grandes vacances et vacances de noel exclu qui sont eu partager en deux)

Connaissez vous une loi qui dit que c'est a mon père de payer ou qu'il doivent payer moitier chacun histoire d'avoir quelque chose de solide pour imposer a l'un des deux d'arreter son

delire.

Merci beaucoup.

Par **Marion2**, le **21/04/2009** à **17:04**

Bonjour,

Dans la mesure où tu vis chez ton père et que ta mère règle une pension alimentaire, c'est à ton père de faire le nécessaire pour les papiers et donc de te payer un passeport.

Bon courage à toi.

Par **unix93**, le **21/04/2009** à **23:14**

MERCI BEAUCOUP => si mon pere refuse d'entendre votre reponse, j'enverai une lettre au JAF encore merci